

THANARAMUSA

(Berrouaghia)

L'inscription suivante, copiée à Sour Djouab (Masqueray) par M. Charrier, a été publiée par M. Cagnat dans les procès-verbaux de la Commission archéologique de l'Afrique du Nord (1) ; elle est gravée sur une borne milliaire :

[*Imp(erator) Caesar*], *divi Traiani Parthici fil(ius)*, *divi Nervae nepos*, *Traianus Hadrianus Aug(ustus)*, *pont(ifex) max(imus)*, *trib(uniciae) pot(estatis) VIII*, *co(n)s(ul) III*, *proco(n)s(ul)*. — *Thanar*, *m(ilia) p(assuum) XXXIDCCCCX*. *Auzia*, *m(ilia) p(assuum) XVIICC*.

Cette borne, faite en l'année 124 après J.-C., indique, d'une manière très précise, les distances entre *Rapidum*, qui s'élevait à Sour Djouab (2), et *Auzia* ; entre *Rapidum* et *Thanar*, ou un lieu dont le nom commençait ainsi.

Auzia était à Aumale, à l'est de Sour Djouab (3). *Thanar* se trouvait donc du côté opposé. Or, à la distance voulue (4), à l'emplacement du pénitencier

(1) Novembre 1908, p. xix.

(2) Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 14, Médéa, n° 90.

(3) Gsell, *ibid.*, n° 105.

(4) C.-à-d. à 47.274 mètres, en comptant le mille à 1481^m 50. A vol d'oiseau, il y a 43 kilomètres entre les deux points ; la route se détournait un peu vers le sud. Voir *Atlas*, l. c., n°s 78 et suiv. Borne milliaire, au *Corpus*, 40441.

de Berrouaghia (1), on voyait jadis les ruines d'une ville antique, qui était par conséquent *Thanar*. On y a découvert une dédicace à l'empereur Septime Sévère (2), faite par un T. Aelius Zabidus, *Tanaramusanus*, qui paraît avoir été un notable du lieu (3). Il est évident que nous retrouvons sur ce texte le nom marqué sur la borne, où *Thanar* est une abréviation de *Thanaramusa*. L'identification des ruines de Berrouaghia et de *Thanaramusa* avait déjà été proposée par Renier (4), qui s'appuyait sur la dédicace de Zabidus. Mais ce n'était pas un argument suffisant, car on pouvait se demander si ce personnage n'avait pas pris soin d'inscrire son lieu d'origine précisément parce qu'il était étranger à la localité où il s'était fixé. Le milliaire de Sour Djouab vient confirmer l'hypothèse de Renier.

On peut du reste invoquer aussi le témoignage de l'Itinéraire d'Antonin. Ce document (5) indique une route qui venait de la vallée du Chélif, par *Malliana* et *Sufasar*, c'est-à-dire par Affreville et Dollfusville (6). Après *Sufasar*, il mentionne : *Velisci* (à quinze milles de *Sufasar*) — XVI — *Tanaramusa* (7) *castra* — XVI — *Tamariceto* (8)

(1) A deux kilomètres à l'est-nord-est de la ville actuelle de Berrouaghia. Voir *Atlas*, l. c., n° 58.

(2) *C. I. L.*, 9235.

(3) Il figure sur une autre inscription de Berrouaghia, dont une copie défectueuse a été insérée au *Corpus* (20848). D'après une autre copie, très soignée, que j'ai trouvée dans des papiers de Berbrugger, il faut lire : *Iovi Optimo Max(imo) et deo Silvano T. Aelius Zabidus vexillum fecit, d(e)d(icavit)*.

(4) *Archives des Missions*, série I, tome III, 1854, p. 316 ; *Revue archéologique*, IX, 1852-3, p. 714.

(5) Edition Parthey et Pinder, p. 16.

(6) Voir *Atlas*, feuille 13, Miliana, n°s 72 et 75.

(7) *Sic* sur le meilleur manuscrit, celui de l'Escurial. Les autres donnent *Taranamusa*.

(8) Manuscrit de l'Escurial. Variantes sur deux autres manuscrits ; sur d'autres, ce lieu est omis.

praesidio — XVI — *Rapida castra* — XVI (1) — *Rusuccuro colonia*. Si nous identifions *Rapida castra* avec *Rapidum*, nous retrouvons, entre ce camp et *Tanaramusa castra*, la distance inscrite sur la borne (32 milles sur l'Itinéraire, qui néglige les fractions de milles).

L'emplacement de *Tanaramusa* étant fixé au pénitencier de Berrouaghia, il faut chercher *Tamariceto praesidio* (le poste des tamaris) à mi-distance entre ce lieu et Sour Djouab, non loin de Souagui (2). *Velisci* était à 16 milles du pénitencier et à 15 de Dollfusville ; la route, qui ne devait pas être tout à fait directe (3), passait peut-être par la vallée de l'oued Larba, où il faudrait faire des recherches (on n'a pas signalé de ruines romaines de ce côté).

Il est vrai qu'après *Rapida castra*, l'Itinéraire marque *Rusuccuro colonia*, à une distance de 16 milles. Or *Rusuccuru* était sur le littoral, probablement à Taksebt-Tigzirt (4), fort loin de *Rapidum*. Il y a là une erreur manifeste : confusion de deux routes, ou omission d'un certain nombre de points intermédiaires.

Cette erreur a amené divers archéologues à proposer un tout autre tracé pour la voie qui, selon l'Itinéraire, aurait relié *Sufasar* et *Rusuccuru* (5) et à placer *Tanaramusa* à Mouzaïville (6). Mais aucun document n'est venu confirmer cette identification (7) et la borne de Sour Djouab doit la faire abandonner.

D'autre part, l'Itinéraire d'Antonin indique, sur une

(1) Man. de l'Escurial. XII sur les autres.

(2) Peut-être au n° 79 de l'Atlas, feuille 14.

(3) A vol d'oiseau, il y a 39 kilomètres (26 ou 27 milles) entre le pénitencier et Dollfusville.

(4) Voir Atlas, feuille 6, Fort-National, p. 11-12.

(5) Voir Atlas, feuille 5, Alger, n° 43 bis ; feuille 6, n° 6.

(6) Atlas, feuille 14, n° 1.

(7) La ressemblance entre le nom berbère Amousa (au pluriel Imousaïen, dont les Arabes ont fait Mouzaïa) et les syllabes finales de *Thanaramusa* paraît fortuite.

seconde route (1) : *Auz(i)a* — XVI (2) — *Rapidi* — XXV — *Tirinadi* (3) — XXV — *Caput Cilani* (4) — XVI — *Sufasar*. On s'est demandé si *Tirinadi* n'était pas à Berrouaghia (5). Cette opinion paraît inadmissible : non seulement la distance entre *Rapidi* et la ville située à Berrouaghia serait inexacte (ce qui, à vrai dire, ne serait qu'une erreur ajoutée à beaucoup d'autres du routier) ; mais surtout *Tirinadi* ne peut guère être une forme corrompue du nom que notre borne écrit *Thanar*, tandis que l'identification de *Thanar* avec *Tanaramusa* se présente d'elle-même. Je crois donc que, si l'Itinéraire n'a pas commis quelque confusion, la voie de *Tirinadi*, *Caput Cilani* ne passait pas par Berrouaghia. Je renonce d'ailleurs à identifier ces deux localités (6) ; si l'on tient pour exacte la distance totale de 66 milles (près de 98 kilomètres) entre *Rapidi* et *Sufasar*, on doit supposer que la route n'était pas directe : à vol d'oiseau, il n'y a que 82 kilomètres entre Sour Djouab et Dollfusville.

Thanaramusa castra fut, le second mot le prouve, un établissement militaire, comme *Rapidum* (*Rapida castra*). Ces deux camps gardaient une ligne stratégique qui semble avoir été, sinon créée, du moins renforcée par Hadrien. La borne de Sour Djouab permet de supposer que des travaux de voirie furent exécutés ou achevés en 124. De l'année 122 date une inscription de *Rapidum*, relative à une construction (probablement militaire), qui fut faite par ordre impérial (7).

(1) P. 12.

(2) Chiffre inexact, comme la borne de Sour Djouab le prouve.

(3) Man. de l'Escurial. Variantes sur d'autres manuscrits : *Tiranadi*, etc.

(4) *Cilam* sur le man. de l'Escurial.

(5) Voir *Atlas*, feuille 14, n° 58. Opinion soutenue en dernier lieu par M. Cagnat.

(6) Voir des hypothèses de Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, p. 187-188.

(7) *C. I. L.*, 20833.

Une population civile, composée sans doute en bonne partie de vétérans (1), s'installa aussi à *Thanaramusa*. Des inscriptions des temps de Commode (2) et de Septime Sévère (3) mentionnent des citoyens romains qui firent élever des statues, *ob honorem principatus*. Il s'agit d'une charge qui était sans doute élective, d'une sorte de magistrature, comme l'indique le mot *honor* (4). Le *princeps* devait être le chef d'une *res publica* (5), qui n'avait pas rang de commune romaine. Nous ignorons si, plus tard, *Thanaramusa* parvint, comme *Rapidum*, à la condition de municipale.

Il est à croire qu'elle fut un évêché : on sait combien les sièges épiscopaux étaient nombreux en Afrique. A la conférence ecclésiastique qui se tint à Carthage en 411, parut un Sarmentius *Cernamusensis* (telle est la leçon du manuscrit), donatiste (6). La notice de 484 mentionne parmi les évêques de la Maurétanie Césarienne (7) un Donatus *Ternamunensis*. Faut-il voir dans ces deux personnages des évêques de *Thanaramusa*, dont le nom aurait été fortement estropié (8) ? On le

(1) Les inscriptions *C. I. L.*, 9236 et 9237 nomment des vétérans. Conf., pour *Rapidum*, *C. I. L.*, 20834, 9199, 9201, 9205.

(2) *C. I. L.*, 9234.

(3) *Ibid.*, 9236.

(4) Conf. *C. I. L.*, 21627, inscription de *Regias* (Arbal, dans la province d'Oran), gravée sous Septime Sévère : *pro principatu statuam, quam pollicitus est secundum acta publica, P. Valerius Longus princeps, P. Valeri Longi principis fil(ius), posuit*. Voir peut-être aussi *C. I. L.*, 4249 (comparé avec 4194). Il ne faut pas confondre ces *principes* avec les chefs de tribus, *principes gentium*.

(5) Conf., pour *Regias* (note précédente), *C. I. L.*, 21628, inscription du temps de Septime Sévère. Voir peut-être aussi 4194.

(6) Procès-verbaux, I, 180 (Migne, *Patrologie latine*, XI, p. 1325). *Ternamusensis* est une correction de Baluze.

(7) N° 37.

(8) La faute *Taranamusa*, que l'on trouve dans la plupart des manuscrits de l'Itinéraire (voir plus haut), n'explique que dans une faible mesure les corruptions supposées.



TÊTE EN BRONZE TROUVÉE A BERROUAGHIA

pense généralement (1); mais je n'oserais plus l'affirmer.

Parmi les antiquités découvertes dans les ruines de Berrouaghia (2), la plus intéressante est peut-être une gracieuse tête de bronze (3), débris d'une statue d'enfant ou d'Amour. M. Courmontagne l'a trouvée au pénitencier, où elle était restée; il me l'a signalée, et, sur notre demande, M. le Gouverneur Général l'a attribuée au Musée des Antiquités d'Alger, qui possédait déjà une figurine de bronze du même lieu, représentant l'Afrique. La planche ci-jointe reproduit ce morceau, qui atteste qu'il y avait de véritables œuvres d'art dans cette petite ville de Maurétanie.

STÉPHANE GSELL.



(1) *Atlas*, feuille 14, n° 1.

(2) *Atlas*, feuille 14, n° 58. J'ai signalé à cet endroit un bas-relief représentant Bacchus. Le dessin conservé nous montre, selon l'usage, le dieu nu, tenant de la main gauche un thyrses, de la main droite abaissée un vase, vers lequel paraît se tourner un animal, qui devait être une panthère. Conf., p. ex., une statue de Mouzaïa-ville : Doublet, *Musée d'Alger*, fig. à la p. 37.

(3) Hauteur 0^m12.